

Par Julien Aubert, Député (LR, Vaucluse)

“Les éoliennes terrestres pour une transition énergétique ratée”



Pour préparer la transition énergétique, le ministre Nicolas Hulot veut développer les énergies intermittentes disposant d'un mauvais bilan carbone, en favorisant notamment l'implantation de 20 000 nouvelles éoliennes terrestres, alors que la France connaît une

véritable crise de saturation de l'implantation des éoliennes.

Cette crise est d'abord sociale, le ministre lui-même avait reconnu que « les résistances ont été peu prises en compte ». Force est de constater que l'acceptabilité sociale n'est toujours pas au rendez-vous. La colère gronde et les Français qui soutiennent ces installations sont généralement les premiers à refuser de voir leur campagne, leur paysage et leurs champs parsemés d'arbres d'acier.

Prenons l'exemple du projet d'une centrale éolienne entre Yeu et Noirmoutier, une enquête a montré que 80 % des citoyens concernés se sont déclarés opposés à ce projet. Nous sommes donc face à un paradoxe : plus il y a de résistance sociale face à l'aménagement d'éoliennes, plus le gouvernement décide d'en construire, de sorte que le taux de recours contre l'implantation d'éoliennes atteint aujourd'hui les 70 %.

Cette crise est aussi industrielle et économique : l'éolien « made in France » demeure encore très squelettique. Alors qu'on recense 125 000 emplois directs dans le secteur du nucléaire, la filière du vent compte seulement près de 16 000 emplois directs. De plus, 95 % des éoliennes installées en France jusqu'en 2014 provenaient de fabricants étrangers.

“Nous sommes face à un paradoxe : plus il y a de résistance sociale face à l'aménagement d'éoliennes, plus le gouvernement décide d'en construire”

Enfin, le sujet est financier. L'exemple récent le plus criant est celui des six projets de parcs éoliens offshore sur les côtes bretonnes, pour lesquels il était initialement prévu que l'Etat apporte une aide de 40 milliards d'euros, sans aucun débat préalable au Parlement.

Depuis, l'adoption d'un amendement au projet de loi dit « société de confiance » permettant à l'Etat une renégociation du tarif de rachat de ces centrales éoliennes côtières a été adopté. Mais le président Macron a semé le trouble le 20 juin dernier en confirmant la poursuite de ces six projets, bien qu'annonçant une baisse de la subvention de 40 %.

Il est essentiel de permettre au Parlement d'obtenir le dernier mot sur le rachat des six parcs éoliens et d'organiser un moratoire sur le sujet.

Regardons la conséquence directe des investissements dans l'éolien terrestre et dans l'éolien offshore sur les côtes au plan écologique. L'indisponibilité de 76 % de la puissance de cette énergie rend nécessaire la réouverture de centrales à gaz et même la construction de nouvelles.

Autant dire que le couplage carbone des éoliennes et des centrales thermiques est une catastrophe pour l'environnement, ce que le cas de l'Allemagne illustre parfaitement.

“Ne nous laissons pas aveugler par l'apparence verte des éoliennes terrestres”

On se souvient que l'Allemagne avait investi 300 milliards d'euros dans l'éolien et ce qui en fait l'un des premiers producteurs d'énergies provenant du vent. Pour autant, l'Allemagne dispose d'une empreinte carbone que la France ne peut envier ; il y a 52 % de combustibles fossiles dans l'électricité allemande contre seulement 6 % pour l'électricité française.

En conséquence, les éoliennes allemandes sont sous perfusion de combustibles fossiles, dont le lignite, un charbon peu efficace mais surtout extrêmement polluant. Les arbres blancs des éoliennes dissimulent en réalité une gigantesque mine fossile.

Toutefois, il convient de distinguer l'éolien terrestre de l'éolien flottant en mer qui comporte un taux de disponibilité qui dépasse largement les 22 % du secteur de l'éolien terrestre et atteint en moyenne 60 % de sa puissance. De plus, le potentiel touristique et les économies locales peuvent être préservés, à condition que les éoliennes soient installées à un minimum de 50 km des côtes.

Ne nous laissons pas aveugler par l'apparence verte des éoliennes terrestres. Elles doivent appartenir au passé si l'on ne veut pas que les combustibles fossiles fassent partie de notre avenir. Osons voir que ces arbres blancs ne sont pas verts. ■